



*Ville de Pontivy*

## **Commission aménagement urbain, travaux et voirie**

### **Compte-rendu de la réunion du 14 septembre 2017**

C31-2017-003

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme Alexandra LE NY , adjointe au maire,  
Mme Emmanuelle LE BRIGAND, conseillère municipale,  
Mme Claudine RAULT, conseillère municipale,  
Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, conseillère municipale,

#### **ÉTAIENT ABSENTS**

M. Loïc BURBAN, conseiller municipal.  
M. Eddy RENAULT, conseiller municipal.

#### **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

M. Julien MIGNOT, directeur des services techniques, directeur général adjoint  
M. Xavier LE GAL, responsable du service bâtiment,  
M. Daniel TREMUREAU, responsable du service espaces verts.

#### **PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS**

- 1 - Convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation de boîtes aux lettres de relevage et de coffres relais.
- 2 – Proposition de transfert d'abribus du Conseil Départemental du Morbihan vers la Commune.
- 3 – Proposition de transfert des abribus vers Pontivy Communauté.

#### **DOCUMENTS ANNEXÉS**

- Annexe 1 : Bilan GRDF  
Annexe 2 : Avant projet de réaménagement de la rue de la Fontaine

## **I - INFORMATION EMAE (École des Métiers Artistiques et Esthétiques)**

Face à la dégradation du local faisant suite à la découverte d'un foyer de mэрule en 2016, la Ville a pris des dispositions quant au traitement du problème (expertise suivie de travaux), a suspendu le recouvrement du loyer et a accompagné la recherche d'une solution alternative permettant de pérenniser l'avenir de l'établissement, compte tenu de l'échéance du bail au 30/04/2018.

De nouvelles dégradations ont été signalées le 27 juin dernier au niveau des escaliers du site actuel. Les services techniques s'y sont rendus le 30 juin 2017 afin d'en tester la solidité.

Les échanges sur la solution alternative se sont poursuivis dans le courant du mois de juillet, y compris sur le site pressenti aux Saints Anges, mais le 4 août EMAE nous a adressé une mise en demeure d'effectuer les travaux suite à constat d'huissier attestant que la sécurité des élèves et du personnel était engagée, en faisant part néanmoins de son intention de maintenir l'activité au rez de chaussée.

Le 23 août 2017, les représentants de la Ville et d'EMAE se sont rencontrés sur place. La Ville a requis l'avis de l'officier préventionniste du SDIS qui a sollicité une expertise structure avant de se prononcer sur la possibilité d'exploiter le bâtiment.

Le rapport d'expertise a confirmé la possibilité d'exploiter en toute sécurité le rez-de-chaussée, le 1<sup>er</sup> étage et une partie du 2<sup>ème</sup> étage, en sachant que l'escalier Est entre R+2 et R+3 est condamné.

En outre, l'entreprise AAB est intervenue pour des travaux complémentaires de reprise de solivage au 3<sup>ème</sup> étage et de traitement de la mэрule sur l'escalier Ouest entre R+2 et R+3 ; intervention qui s'est achevée le 31 août 2017.

Le 4 septembre, Au regard des premières conclusions de l'officier préventionniste, EMAE était informée que ses objectifs initiaux pour le rez de chaussée et le 1<sup>er</sup> étage pouvaient être maintenus, la capacité du 2<sup>ème</sup> étage étant réduite à 19, et le 3<sup>ème</sup> étage accessible uniquement pour du stockage et uniquement via l'escalier ouest.

Il lui était néanmoins rappelé l'obligation d'informer la commission de la nouvelle occupation des lieux, compte tenu de la différence avec l'étude présentée lors du projet d'aménagement du 26 janvier 2015 ; Nouvelle notice de sécurité et nouvel effectif par niveau, plans de niveau, coupe. Le classement ne changeant pas : Type R 5<sup>ème</sup> effectif inférieur à 200 personnes.

## **II - BILAN GRDF 2016 (document en Annexe 1)**

### **Information GAZPAR :**

Les compteurs GAZPAR sont installés sur tous les nouveaux compteurs mais sont pour le moment inactifs. Ils le deviendront quand tout le réseau sera équipé.

La convention nous liant a été modifiée. Les lieux de culte ont été enlevés. Le Gymnase de Kérantré a été rajouté pour l'installation des antennes réceptrices.

## **III - INFORMATION PAPI**

Un avant projet de réaménagement de la rue de la Fontaine a été réalisé par le Maître d'œuvre et le cabinet d'architecte A3 PAYSAGE (document en annexe 2)

## **IV - SERVICE VOIRIE GARAGE**

### **Travaux GRDF**

Des travaux de sécurisation du réseau GRDF, sont en cours, sur 2 phases, à priori concomitantes, avec cependant un commencement par la rue de la Motte.

Début des travaux le 25 septembre 2017.

### **Prochains travaux de voirie Programme 2017 :**

Les travaux sont réalisés par l'entreprise EIFFAGE TP, titulaire du marché.

- avenue Édouard Herriot : tapis d'enrobé, voie mixte piétons/cycles et divers
- rue Jean Mermoz : rapport inspection télévisée des eaux pluviales par RIA, aménagement de voirie, dépose de bordures, enrobés, peinture routière, mobilier urbains
- rue Henri Dunant : rapport inspection télévisée des eaux pluviales par RIA, aménagement de voirie, dépose de bordures, enrobés, peinture routière, mobiliers urbains
- rue de Beaumarchais : captage des eaux pluviales de voirie et infiltration au niveau de l'espace vert (suite inondation Monsieur Pocard)
- rue du Théâtre : la réfection de rue prévue est en attente pour le moment, en raison du projet de containers enterrés sur emprise.
- rue de Vendée : enrobés sur chaussée et trottoirs.
- rue Emile Masson : enrobés sur chaussée et trottoirs.
- rue de la Marine : enrobés de trottoirs.
- rue Albert Calmette : enrobés sur chaussée et trottoirs.

Coût 463 785,00 € TTC

### **Travaux régie voirie :**

- rue Albert de Mun : élargissement du trottoir sous le pont SNCF (mise en test).
- place du Martray : remaniement de borne granit et des potelets et création de deux arrêts minute.
- rue du 11 Novembre : réfection d'un bateau.

## **V - SERVICE BATIMENT**

### **Gymnase de Kérantré : Réfection de l'étanchéité**

Suite à une consultation, 7 entreprises ont répondu. Après analyse, les travaux ont été attribués à l'entreprise LE ROCH de Pontivy, pour un montant de 99 996 € TTC.

Les travaux ont été réalisés sur la salle de sports collectifs et sur la salle de gymnastique pendant le mois d'août. Les travaux sur le dojo seront réalisés fin septembre.

### **Désamiantage – Déconstruction de bâtiments communaux**

Afin d'élargir la consultation et d'avoir plus de réponses d'entreprises, 6 chantiers ont été regroupés dans une même consultation. Les différents travaux sont les suivants :

### **Lot 1 : Désamiantage et déconstruction de la piscine, rue de la Paix**

Chantier attribué à Démolition Bretagne Service de Tréfléan (56) pour 108 309,60 € TTC. La moins-value notable par rapport à l'estimation (240 000 € TTC) est essentiellement due au procédé de désamiantage : Procédé chimique, plutôt que mécanique. Les travaux sont programmés en novembre 2017. Un projet d'extension des courts de tennis est en étude.

### **Lot 2 : Désamiantage et déconstruction des anciens bâtiments de la Kerlenn Pondi**

Chantier attribué à 3D VAISSE de Landudec (29) pour 74 946,48 € TTC. Les travaux sont programmés en octobre 2017.

### **Lot 3 : Travaux de désamiantage au boulodrome**

Chantier attribué à ARALIA de Angers (49) pour 35 524,80 € TTC. Au vu des différents montants, toute l'amiante pourra être retirée, (une partie moins abîmée était en option), sauf la couverture en fibrociment amianté. Les travaux sont programmés en novembre 2017, en concertation avec le club de pétanque. D'autres travaux sont programmés à la suite des travaux de désamiantage, demandés par les pompiers (mur coupe-feu entre les jeux de boules et les réserves, désenfumage, création d'issues de secours, mise aux normes électriques...) estimation globale 50 000 € TTC.

### **Lot 4 : Travaux de désamiantage dans les écoles (Collet, Camus et Langevin)**

Chantier attribué à SIB de Quéven pour 20 159,53 € TTC. Suite à la rédaction du document unique, des travaux de désamiantage de revêtements de sols ont été repérés. Il s'agit des plus urgents, puisque d'autres travaux seront également à prévoir dans les prochaines années. Des travaux de remplacements de sols sont également prévus pour un montant de 5 039,52 € TTC (MOISAN de Pontivy). L'ensemble des travaux est programmé pendant les vacances de la Toussaint 2017.

### **Lot 5 : Travaux de désamiantage à la Mairie**

Chantier attribué à Démolition Bretagne Services pour 7 185,36 € TTC. Il s'agit des dalles de sols dans le bâtiment sur la cour arrière de la mairie, en face de la Police Municipale. Le projet étant d'aménager des douches pour les policiers. Des travaux d'aménagement seront ensuite à programmer (estimation 10 000 € TTC)

### **Lot 6 : Travaux de désamiantage à la Cité Plessis**

Chantier attribué à SIB pour 8 646,90 € TTC. Il s'agit de la dépose d'une descente d'eaux usées « fuyarde ». Les travaux de remplacement sont également à prévoir, (estimation 5 000 € TTC).

## **VI - ESPACE VERTS**

## **Travaux en cours**

- réhabilitation de l'allée menant de la Malpeaudrie au Château
- remplacement d'un jeu à la Coulée Verte
- abattage d'arbres avant travaux de voirie avenue Edouard Herriot et replantation
- aménagement des abords du rond-point de l'Octroi
- végétalisation des espaces verts après travaux d'aménagement du bourg de Stival

## **- Questions diverses :**

- Frelons asiatiques : il a été dénombré moins de nids cette année.
- Apprentissage : débuts d'un jeune apprenti en septembre aux espaces verts.
- Prolongement du chemin des écoliers : rencontre le 7 septembre dernier avec la SNCF qui va instruire le dossier foncier et étudier la faisabilité technique.